

thiques de Paoli et de Napoléon, ainsi que de la silhouette du préfet d'Ajaccio.

Ces échos d'un climat idéologique confus et indécis ne constituent pas l'objet des présentes investigations, mais ils indiquent en arrière-plan, quelques-uns des enjeux et des intérêts qui agitent les consciences et les discours dans la période. Les rivalités d'une presse où avait percé la concurrence depuis la création de *L'Insulaire français* et de *L'Écho de la Corse* relayaien des mises en cause et des mises au point que l'on lit au moment où le *Journal de la Corse* est encore le seul journal de l'île. Ainsi cet hebdomadaire conçu dans les bureaux de la préfecture d'Ajaccio avait entrepris de réfuter, dans sa livraison du 5 février 1820, les jugements de Réalier-Dumas, ancien conseiller à la Cour Royale de Corse et auteur d'un *Mémoire sur la Corse*⁸, dont le *Journal des débats* veait de se faire complaisamment l'écho. Une véritable défense et illustration de l'île et de ses habitants sous une plume qui signe « Un Corse » et reproche au magistrat de donner une vision tout à fait fausse des opinions et attitudes politiques insulaires. Aux assertions de Réalier-Dumas qui a jugé qu'il n'y a en Corse ni ultraïni libéraux, mais un « parti français » et un « parti anglais », le rédacteur ajaccien rétorque que c'est une calomnie, qu'il peut exister quelques partisans de l'étranger, mais nuls et absolument insignifiants : quasiment tous les Corsos contemporains étant nés français, s'ils ont reçu les Anglais en 1794 et en 1814, ils ont agi comme on l'a fait à Toulon et à Bordeaux dans les mêmes circonstances.

Toujours est-il qu'au moment où les Fabiani commencent avec leurs correspondants de la Péninsule, la sensibilité est grande aux événements de Toscane et des États italiens. L'association des frères Cipriani et Bartolommei, Corses établis à Livourne, permet la mise en service d'un vapeur sur une ligne réunissant Toulon, Bastia et Livourne à partir de 1836 et jusqu'en 1839. Cette liaison nouvelle et originale accrut sans aucun doute l'intérêt des partisans des idées libérales de part et d'autre de la Tyrrhénienne. Le nom même de « Napoléon » donné au navire commandé par Antoine Lota de Bastia ne pouvait qu'accentuer la suspicion des polices dans les États italiens. À la foule des ouvriers saisonniers mêlant les réfugiés et leurs amis, propagandistes des idées révo-

lutionnaires. Sur toute la période, la presse insulaire se fait l'écho des intimidations, vexations et tracasseries policières à l'escale de Livourne. Qu'il s'agisse du « Maréchal Sébastiani » en 1842 ou, plus tôt, du « Napoléon », *L'Insulaire français* n'est pas en reste dans l'expression d'une indignation fort instructive :

« Faut-il que nous renoncions à nos rapports commerciaux avec l'Italie ? L'accès de ses villes maritimes nous est-il interdit sans retour ? Nous ignorons s'il existe à cet égard quelque clause spéciale dans les traités diplomatiques, mais il vaudrait mieux nous en dépendre l'entrée que d'entourer d'espions et soumettre à la plus dure surveillance ceux d'entre nos compatriotes que conduisent dans cette contrée le goût des voyages et des relations d'affaires (...) Ces mesures sévères, on aurait pu les concevoir à une époque où les hauts fonctionnaires du département mettaient le pouvoir de leurs places à organiser des ventes de carbonari et à recruter secrètement une petite armée pour aller au secours de la « Jeune Italie » dont le soulèvement en masse n'attendait que le signal du comité révolutionnaire (...). Mais aujourd'hui, (...) où est la raison (...) de soumettre les provenances de la Corse à toutes les rigueurs d'une surveillance soupçonneuse ? (...) Nous n'avons aucune sympathie pour ces hommes remuants qui se mettant sans cesse en hostilité ouverte avec tous les pouvoirs légitimes, laissent sur leur passage des semences de trouble et des germes de perturbation sociale. Que la police les suive de près, que ses agents ne les perdent jamais de vue ; rien de mieux, c'est leur devoir (...) ».

Dans son analyse de l'ensemble de la période qui conduit de la Restauration à février 1848, le *Mémorial des Corsos*⁹ a porté l'accent sur les luttes électorales du contexte local qu'il donne comme entièrement régi par l'affrontement, au niveau supérieur, des deux clans qui se livrent une lutte acharnée pour le pouvoir en Corse : Sébastiani et Pozzo-di-Borgo. Cette lecture jette la lumière sur des péripeties souvent confuses et offre une interprétation d'ensemble des événements et des figures de la chronique en insistant sur les différents succès du clan Sébastiani et en notant les péripeties des élections à la députation¹⁰. Cette vision souligne avec pertinence et talent cette réalité prégnante de la vie politique insulaire qu'est le clan, qui se renforce dans cette période et prend son visage contemporain. Cette ligne interprétative réduit pourtant à une di-